Commenter la totalité de l'arrêt même superfétatoire ?

Par **Booker**, le **11/11/2014** à **20:44**

Bonsoir à tous !

Je bosse sur un commentaire d'arrêt et me demande s'il est nécessaire de commenter un moyen ou un attendu qui n'a rien à voir avec ce que l'on étudie en cours ?? Ne serait-ce pas plus pertinent de commenter l'évolution d'une précise d'une notion -en rapport avec le cours en plus- plutôt que s'étaler sur l'entier arrêt ?

Bien à vous !

Par **gregor2**, le **11/11/2014** à **21:12**

Normalement on ne commente que la partie pertinente à commenter, il faut donc (normalement) écarter les questions intéressant une autre matière ou une notion non abordée en cours. En général les profs utilisent "..." pour ne pas faire apparaître ces parties et ne pas déstabiliser les élèves (mais en L3 j'imagine que certains testent pour voir ...) .

Après attention à l'utilisation de superfétatoire, ça l'est pour nous étudiants d'une seule matière mais ni pour la Cour et encore moins pour les parties ;)

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés